

## **26-05-13- Finances – Subventions**

Subventions aux associations – Année 2026

Monsieur le Maire expose :

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le tableau ci-annexé relatif au versement des subventions aux associations pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, (le vote s'effectue par association, les élus impliqués au sein d'une association ne prennent pas part au vote : Madame Blandine DESCOS pour les associations AYLLU, HODE, Comité de Jumelage et Tennis Club) :

- approuve le versement des subventions aux associations pour l'année 2026,
- dit que la dépense sera prélevée au budget.

**Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,  
Le 7 mai 2026**

**Le Maire,  
Jean-Michel PAUZE**

**Le Secrétaire de séance  
Jean-Baptiste LAURENDON, CM Délégué**

# **Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez**

## **Séance du 6 mai 2026**

**26-05-13- Finances – Subventions**

Subventions aux associations – Année 2026

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par liste à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 26 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. PAUZE Jean-Michel - DESCOS Blandine - SPERANDIO Cédric - PEYRARD Marie-Irène - AZOUBEL Albert - HALHOULE Nadia - CHEYSSAC Philippe - MICHAUD Isabelle - RIVIERE Julien - BONNEVILLE Yves - LECOEUR Xavier - DRUENNE Thierry - ROYON Geneviève - PERRIN Pierre - PUVEL Jean-Luc - CHORD François - SORCE Patricia - YAHA Ghania - HEURTIER Valérie - VOIRIN Audrey - LAURENDON Jean-Baptiste - ROBILLARD Clément - GOYET Vincent - SERVANT Christian - BRUNEAU Claude - PAPIN Mireille

Etaient absentes et excusées :

Mmes TESSIER Aurore - GUIZANI Emilie - PICON VAZILLE Catherine

Avait donné procuration :

Mme TESSIER à Mme DESCOS  
Mme GUIZANI à M. PAUZE  
Mme PICON VAZILLE à M. ROBILLARD

Etait secrétaire de séance :

M. LAURENDON

Publiée le :